

Procès - verbal

Sujet : Assemblée générale électronique de la Section Romandie de l'ALSF

Date : 18.04.2020

Lieu : par Skype

Participants : Membres du comité

Excusés : 0

Copies à : Membres du comité de la Section Romandie de l'ALSF

Etabli le : 18.04.2020

Par : Esther Zürcher

N° de l'ordre du jour	Brève description Décisions	Responsable	Délais
	<p>Chers membres du comité,</p> <p>Je vous souhaite, en ce samedi 18 avril 2020 à 20h00, la bienvenue à l'occasion de l'assemblée générale électronique de l'Association de la Ligne sommitale de la Furka, Section Romandie.</p> <p>En raison des événements sanitaires, notre assemblée initialement prévue le 7 mars 2020 a dû être repoussée. Nous espérons dans un 1^{er} temps pouvoir la reporter de quelques semaines, mais à la lumière de l'évolution de cette pandémie, tout déconfinement rapide et valable pour toutes les couches de la population suisse semble illusoire. Aussi le comité s'est décidé d'utiliser l'ordonnance 2 Covid-19 du Conseil Fédéral du 13 mars 2020 et de tenir une assemblée générale électronique. Chaque membre de la Section Romandie de l'ALSF a été informé par courrier postal ou par voie électronique de la tenue de cette assemblée générale électronique et les documents suivants leur ont été remis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du président sur l'activité 2019 • Rapport du délégué à l'assemblée des délégués 2019 • Rapport du caissier • Les comptes "Résultat & Bilan 2019" • Rapport de l'organe de révision <p>Chaque membre a eu la possibilité d'exercer son droit de vote soit par courrier postal ou par e-mail en joignant le formulaire papier ou pdf complété, soit par voie électronique en utilisant le formulaire mis à disposition sur notre site internet.</p> <p>Le délai accordé aux membres pour exercer leur droit de vote a commencé à courir dès la réception des documents soit le lundi 6 avril en début de soirée jusqu'au samedi 18 avril à 18h00.</p>		

N° de l'ordre du jour	Brève description Décisions	Responsable	Délais		
	<p>L'ordre du jour de l'assemblée générale électronique diffère de celui du 7 mars dernier sur un point en particulier, la présentation et mise à jour des statuts. Ce point, nécessitant une explication du comité, a été repoussé à notre prochaine assemblée générale ordinaire qui se déroulera en mars 2021. Les statuts actuels sont donc toujours en vigueur. La liste des présences à cette assemblée générale électronique correspond aux membres ayant exercé leur droit de vote. Il n'y a eu aucun membre excusé.</p>				
	<p>Pour cette assemblée générale les membres suivants ont répondu au courrier du 3 avril du comité.</p> <table border="1" data-bbox="245 815 1139 1532"> <tbody> <tr> <td data-bbox="245 815 719 1532"> <ul style="list-style-type: none"> 1. Zwyssig-Vesti Ruth 2. Fellay Gilbert 3. Martin François 4. Steimer Pascal 5. Remond Jacques 6. Fischer Pierre 7. Maurer Hans 8. Melchner Jean-Pierre 9. Roux Christian 10. Jacquier François 11. Gaudin Jean-Philippe 12. Nectoux Pascal 13. Grelot Lisa 14. Marti Thomas 15. Oltramare Jean-Jacques 16. Seewer Eric 17. Stucki Gérald 18. Jaquet Alain 19. Roessinger Philippe 20. Mäusli Jean-Jacques 21. Loretan Philippe 22. Steiger Christian </td> <td data-bbox="719 815 1139 1532"> <ul style="list-style-type: none"> 23. Roux Philippe 24. Rey Christian 25. Gysler David 26. Deville Hervé 27. Oulevay Marcel 28. Zürcher Esther 29. Cima Jean-Claude 30. Wavre Antoine 31. Luy Jean-Claude 32. Rochaix Annette 33. Zaugg Jean-Marie 34. Lochmeier Jean-Pierre 35. Aegerter Jean-Luc 36. Berringer Georges 37. Meyer Hans 38. Weber-Pilloud Lotti 39. Pagliaccio Nicola 40. Bachofner Peter 41. Kägi Alain 42. Steger Marylène 43. Berce Paul 44. Eller Pierre </td> </tr> </tbody> </table>	<ul style="list-style-type: none"> 1. Zwyssig-Vesti Ruth 2. Fellay Gilbert 3. Martin François 4. Steimer Pascal 5. Remond Jacques 6. Fischer Pierre 7. Maurer Hans 8. Melchner Jean-Pierre 9. Roux Christian 10. Jacquier François 11. Gaudin Jean-Philippe 12. Nectoux Pascal 13. Grelot Lisa 14. Marti Thomas 15. Oltramare Jean-Jacques 16. Seewer Eric 17. Stucki Gérald 18. Jaquet Alain 19. Roessinger Philippe 20. Mäusli Jean-Jacques 21. Loretan Philippe 22. Steiger Christian 	<ul style="list-style-type: none"> 23. Roux Philippe 24. Rey Christian 25. Gysler David 26. Deville Hervé 27. Oulevay Marcel 28. Zürcher Esther 29. Cima Jean-Claude 30. Wavre Antoine 31. Luy Jean-Claude 32. Rochaix Annette 33. Zaugg Jean-Marie 34. Lochmeier Jean-Pierre 35. Aegerter Jean-Luc 36. Berringer Georges 37. Meyer Hans 38. Weber-Pilloud Lotti 39. Pagliaccio Nicola 40. Bachofner Peter 41. Kägi Alain 42. Steger Marylène 43. Berce Paul 44. Eller Pierre 		
<ul style="list-style-type: none"> 1. Zwyssig-Vesti Ruth 2. Fellay Gilbert 3. Martin François 4. Steimer Pascal 5. Remond Jacques 6. Fischer Pierre 7. Maurer Hans 8. Melchner Jean-Pierre 9. Roux Christian 10. Jacquier François 11. Gaudin Jean-Philippe 12. Nectoux Pascal 13. Grelot Lisa 14. Marti Thomas 15. Oltramare Jean-Jacques 16. Seewer Eric 17. Stucki Gérald 18. Jaquet Alain 19. Roessinger Philippe 20. Mäusli Jean-Jacques 21. Loretan Philippe 22. Steiger Christian 	<ul style="list-style-type: none"> 23. Roux Philippe 24. Rey Christian 25. Gysler David 26. Deville Hervé 27. Oulevay Marcel 28. Zürcher Esther 29. Cima Jean-Claude 30. Wavre Antoine 31. Luy Jean-Claude 32. Rochaix Annette 33. Zaugg Jean-Marie 34. Lochmeier Jean-Pierre 35. Aegerter Jean-Luc 36. Berringer Georges 37. Meyer Hans 38. Weber-Pilloud Lotti 39. Pagliaccio Nicola 40. Bachofner Peter 41. Kägi Alain 42. Steger Marylène 43. Berce Paul 44. Eller Pierre 				
	<p>Abordons maintenant la partie statutaire de notre ordre du jour.</p>				
<p>1.</p>	<p>Point 1 à l'ordre du jour : Adoption du procès-verbal de l'AG 2019</p> <p>Tous les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal de l'année dernière disponible sur notre site internet depuis fin mars 2019 et aucun membre ne nous a demandé la remise d'une version papier.</p> <p>Le vote des membres donne le résultat suivant :</p> <p>Approbation : 42 Abstention : 2 Opposition : 0</p> <p>Le procès-verbal 2019 est donc approuvé.</p>				

N° de l'ordre du jour	Brève description Décisions	Responsable	Délais
2.	<p>Point 2 à l'ordre du jour : Rapport annuel 2019 du Président</p> <p>Le vote des membres donne le résultat suivant :</p> <p>Approbation : 42 Abstention : 2 Opposition : 0</p> <p>Le rapport annuel 2019 du président est donc approuvé.</p>		
3.	<p>Point 3 à l'ordre du jour : Rapport du Délégué à l'Assemblée des délégués de l'ALSF</p> <p>Le vote des membres donne le résultat suivant :</p> <p>Approbation : 44 Abstention : 0 Opposition : 0</p> <p>Le rapport annuel 2019 du délégué à l'assemblée des délégués est donc approuvé. Le comité remercie le délégué à l'assemblée des délégués, Pierre-Alain Bossel, pour son travail.</p>		
4.	<p>Point 4 à l'ordre du jour : Rapport du Caissier sur l'exercice 2019</p> <p>Aucune question ou remarque sur la tenue et le contenu des comptes dressés par le caissier n'a été posée à l'exception d'une demande de correction de syntaxe. En effet, Hervé Deville propose de modifier la phrase : " <i>Le montant des cotisations se sont élevées à Fr. 2'883.- d'où une diminution de Fr.70.- par rapport à celle de 2018 en raison d'une baisse du nombre de membres au 31.12.2019.</i>" par : "<i>Le montant des cotisations s'est élevé à Fr. 2'883.- d'où une diminution de Fr.70.- par rapport à celui de 2018 en raison d'une baisse du nombre d'adhérents au 31.12.2019.</i>" Le caissier accepte de corriger " (...) <i>se sont élevées par s'est élevé</i> " mais refuse de substituer membre à adhérent. Le comité valide la décision du caissier et décide que le document sera adapté mais non renvoyé.</p> <p>Le résultat du vote des membres est le suivant :</p> <p>Approbation : 41 Abstention : 3 Opposition : 0</p> <p>Un grand merci au caissier, Michel Conus, pour son travail et son engagement.</p>		
5.	<p>Point 5 à l'ordre du jour : Rapport des Vérificateurs des comptes et décharge au comité.</p> <p>Le vote des membres donne le résultat suivant :</p> <p>Approbation : 37 Abstention : 7 Opposition : 0</p>		

N° de l'ordre du jour	Brève description Décisions	Responsable	Délais
	<p>La décharge au comité est donc approuvée par les membres. Un grand merci aux vérificateurs des comptes pour leur travail et leur soutien ainsi qu'aux membres pour leur confiance.</p>		
6.	<p>Point 6 à l'ordre du jour : Election ordinaire des délégués et du suppléant à l'Assemblée des délégués pour la période 2021 - 2022</p> <p>Les délégués, Pierre-Alain Bossel et Philippe Roux ainsi que le délégué suppléant, Dominique Philippoz sont disposés à poursuivre leur mandat.</p> <p>Le vote des membres a donné le résultat suivant :</p> <p>Approbation : 41 Abstention : 3 Opposition : 0</p> <p>Pierre-Alain Bossel, Philippe Roux et Dominique Philippoz ont donc été élus en tant que délégués et délégué suppléant pour la période 2021 – 2022. Un grand merci pour leur soutien.</p>		
7.	<p>Point 7 à l'ordre du jour : Election des vérificateurs des comptes et de son suppléant.</p> <p>Le comité a demandé aux vérificateurs en place, Jan Thuillard, Jean-Michel Gaudin et Michel Dubois de poursuivre leur activité pour l'année 2020.</p> <p>Le résultat du vote des membres est le suivant :</p> <p>Approbation : 42 Abstention : 2 Opposition : 0</p> <p>MM. Gaudin, Thuillard et Dubois sont donc élus. Merci à vous de votre soutien.</p>		
8.	<p>Point 8 à l'ordre du jour: Divers</p> <p>En lien avec la situation sanitaire actuelle, le comité donne les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le voyage prévu en Belgique pour l'automne 2020 a été reporté. • Aucune sortie de section n'aura lieu en 2020 • La semaine de travail n'est pour l'heure pas annulée, la décision incombant au DFB. D'autres informations suivront. • La fête de jubilé du DFB des 22 et 23 août est pour l'heure maintenue. En fonction de la situation sanitaire, la section informera ses membres en temps voulu, si un voyage en commun pourra être organisé ou pas. • Les promotions prévues jusqu'à présent ont été annulées. • La parole est donnée maintenant à la Secrétaire de la Section Romandie de l'ALSF, Esther Zürcher, pour le passage en revue des remarques adressées par les membres votants. 		

N° de l'ordre du jour	Brève description Décisions	Responsable	Délais
	<p>Résumé</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Merci à tout le comité.</i> ○ <i>Avec mes remerciements pour votre excellent travail et votre dévouement pour la sauvegarde de ce bel objet.</i> ○ <i>Quid du voyage en Belgique pour septembre ?</i> ○ <i>Un grand merci à l'ensemble du Comité pour son travail en dépit des circonstances exceptionnelles que nous vivons cette année. Au plaisir d'une prochaine rencontre en 2021.</i> ○ <i>Bravo pour votre travail et plein succès pour le futur.</i> ○ <i>Merci à toute l'équipe pour votre travail.</i> ○ <i>Un grand merci pour ce travail supplémentaire. Avec mes meilleurs messages.</i> ○ <i>Merci de votre travail.</i> ○ <i>Cet été, la circulation prévue de train raclette est une excellente idée. Il faut privilégier une exploitation la plus économique possible cet été vu les circonstances. La traction diesel doit être privilégiée et concentrer l'exploitation sur les week-ends vu le peu de touristes surtout étrangers prévisibles. Message à transmettre à la DFB.</i> ○ <i>Merci au vaillant comité et cordiales salutations.</i> ○ <i>Je souhaite à tout le monde la santé et plein de bonheur.</i> ○ <i>Bravo et merci au comité pour l'engagement.</i> ○ <i>Un grand merci au comité pour son travail et plein succès pour la suite.</i> ○ <i>Avec mes meilleures salutations ferroviaires et bon courage pour la suite!</i> ○ <i>C'est la meilleure solution en ces temps qui courent. Cordiales salutations et bonne Assemblée.</i> ○ <i>Coucou! Pratique de voter ainsi, mais il manque la convivialité des débats! Quid de la semaine de travail en juillet? A défaut j'essaierai de me faire un voyage ferroviaire ...en Suisse! Portez-vous bien et attention aux verres solitaires!</i> ○ <i>Merci pour l'activité déployée tout au long de ces années.</i> ○ <i>Je voudrais souligner et remercier les personnes du comité, commissaires, vérificateurs, ..., pour le travail accompli et la précision des rapports. FIN</i> <p>Le Président reprend la parole.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il au sein du comité d'autres remarques ? Puisque ce n'est pas le cas, je lève la séance à 21h15.</i> <p>Merci à tous pour votre engagement et votre soutien.</p>		